

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur. trice

Permet d'encadrer des enfants et des adolescents à titre non professionnel de façon occasionnelle en accueils collectifs de mineurs

La Réunion

Durée de la formation

BAFA 1 session générale :
8 jours

Stage pratique :
14 jours minimum

BAFA 3 session d'approfondissement :
6 jours

Inscriptions 2024 :

www.cemea-formation.com

Planning 2024:

www.cemea-reunion.com

www.cemea-formation.com

Les missions de l'animateur défini par l'arrêté du 15/07/2015

La formation au BAFA a pour objectif :

1° De préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité ;
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

2° Accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant de

- Transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité ;
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- Construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination ;
- Apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

Quel est le parcours de formation ?

Pour obtenir le BAFA, vous devez **suivre deux sessions de formation théorique et un stage pratique** qui se déroulent obligatoirement dans l'ordre suivant :

1. **Une session de formation générale BAFA 1** : pour acquérir les notions de bases pour assurer les fonctions d'animation (8 jours).
2. **Un stage pratique** : mise en œuvre des acquis et l'expérimentation (14 jours effectifs). Attention à faire dans les 18 mois qui suivent l'étape 1.
3. **Une session d'approfondissement ou de qualification BAFA 3** : afin de compléter, d'analyser vos acquis et besoins de formation (6 jours pour l'approfondissement et 8 jours pour la qualification).

La durée totale de la formation ne peut excéder 30 mois sous peine de perdre le bénéfice des sessions ou stages déjà effectués.

Accessible à tous

Pour plus de précision , contactez
notre référent handicap :
Romain KOLTUNSKI
r.koltunski@cemea-reunion.org



Infos et inscription
www.cemea-formation.com



02 62 21 76 39



cemea-reunion.org



Méthodes privilégiées

Les Ceméa s'engage à accompagner l'animateur.trice vers le développement d'aptitudes lui permettant de transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité ; situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ; construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination et apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés..



Modalités d'inscription

Les pré-requis et exigences pour la formation conformément à la réglementation :

Avoir 16 ans révolus au premier jour de la première session de formation (formation générale)

Se pré-inscrire auprès de la DRAJES et des CEMEA :

- www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd : un numéro vous sera attribué (numéro DRAJES)
- www.cemea-formation.com : choisir sa session de formation et transmettre les documents demandés

Si inscription BAFA 1 - Session générale

- Numéro Jeunesse et Sports BAFA (numéro DRAJES)
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Un acompte de 30% du coût de la formation
 - OU attestation de prise en charge du coût de la formation
- Justificatif précisant l'accord des parents (si mineur)

Si inscription BAFA 3 - Session d'approfondissement

- Numéro DRAJES
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Un acompte de 30% du coût de la formation
 - OU attestation de prise en charge du coût de la formation
- Certificat de stage pratique validé par la DRAJES



Tarif et financement

BAFA 1 :

Demi pension : 460€

Internat 530€

BAFA 3 :

Demi pension : 410€

Internat : 480€

Aides au financement du BAFA :

- Mission Locale*
- Pôle emploi*
- Aide de 100€* pour celles et ceux qui ont effectués leur service civique entre le 01/01/22 et le 31/12/2023 inscrit sur un BAFA entre 01/01/23 et le 31/08/2024
- La CAF
- Le CCAS de votre ville*
- Pour les salarié.es, les formations peuvent être prises en charge dans le cadre du plan de formation de l'employeur

*Sous conditions d'éligibilité, n'hésitez pas à vous rapprocher de ces structures pour plus d'informations.



Contenu de la formation :

La formation générale a pour objectif de préparer les futurs animateur.rices à leur première expérience d'animation. Le premier objectif est de permettre à chaque participant.e d'être capable d'assurer les rôles et fonctions de l'animateur.rice, que ce soit en centre de loisirs, en accueil périscolaire ou en colonie de vacances.

Pour cela le stage va alterner des temps d'échanges théoriques (permettant d'acquérir des connaissances sur les enfants et leurs besoins notamment) avec de nombreux temps de pratique tels que des activités manuelles, des jeux, des activités de découverte du milieu naturel, des chants... Pour ensuite construire une réflexion sur ce qui a été vécue afin de le transformer en expérience transférable sur le terrain.

Tous les temps de formation se déroulent de préférence en petits groupes afin de garantir la prise de parole et l'investissement de chacun ce qui facilite les apprentissages.



Modalités d'évaluation

Tout au long de sa formation, un dispositif d'accompagnement du stagiaire dans la démarche d'auto-évaluation est proposé afin de lui permettre de construire son plan de formation.

Délivrance du diplôme :

- Après délibération du jury, le BAFA est délivré par la DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports).



Les Ceméa c'est :

Les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active sont des associations françaises reconnues d'utilité publique depuis 1996 à la Réunion axées sur l'Education Nouvelle dans le champs de l'éducation populaire.

L'Éducation populaire est méthode d'éducation basée sur des actions visant au développement de chacun.e par des mises en situations concrètes.